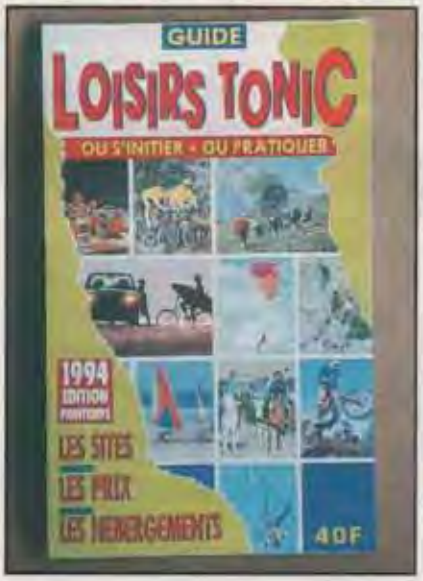


faite dans votre journal Ailes Magazine de l'année passée, je me permets au nom de la société Scwal S.A. dont je suis l'Administrateur Délégué, d'apporter un complément d'information sur l'article paru. Il est exact que la société Scwal a acheté à la Sonaca le programme de production du Falcon monoplace. La société Scwal s'était associée par une convention du 12 mai 1992 avec un groupe d'investisseurs dénommé Daxi SPRL. Cette convention n'a pu aboutir à la réalisation de la nouvelle société aéronautique reprise dans celle-ci soit Carolair S.A. La société Daxiwings S.A. est en justice pour la restitution du matériel appartenant à Scwal S.A. Scwal S.A. reprend tous ses droits quant à la détention des diverses licences qu'elle détenaient avant la convention du 12 mai 1992. Le programme de fabrication de nos divers produits sont : Falcon B1 monoplace et B2 biplace, Scwal-101 ATL et Bipter biplace acro. Nous espérons réaliser ce programme en collaboration avec une entreprise européenne existante qui verrait en nous la possibilité de se diversifier et d'accroître ainsi l'importance de sa société en s'ouvrant sur un marché mondial.

Scwal S.A., Christian DECOT, siège social Chemin Fourquevoie, 3, 7050 Maurage, Belgique, tél. : 065/88 58 51, fax. : 065/82 47 77

Guide Loisirs-Tonic

Le développement de nouvelles formes de loisirs le rendait indispensable. Les amateurs de sport-nature et de loisirs actifs l'attendaient. Depuis le canyonning jusqu'au parapente en passant par la randonnée, le VTT, l'équitation , la plongée sous-marine ou encore l'ULM, ce sont plus de vingt activités qui sont mises à la portée de tous dans ce guide. Un ouvrage résolument pratique au service du lecteur. Deux types de lecture sont possibles selon que l'on privilégie la recherche d'une activité ou d'une destination : d'une part la présentation de chacune des activités recensées suivie de la liste des sites où l'on peut les pratiquer, d'autre part, un tour de France par régions et départements indiquant pour chaque commune concernée, les activités proposées. Des cartes avec un repérage des localités mentionnées dans le guide permettent de bien situer l'offre des prestataires. Vous trouverez également des idées et des adresses pour de simples initiations comme pour de véritables stages, sans oublier l'hébergement. Il s'agit d'un guide des débutants comme



des pratiquants avertis et il reflète la diversité des formules possibles pour profiter pleinement de l'élan des nouveaux sports-nature quel que soit le temps ou le budget dont vous disposez. 260 pages illustrées pour un prix de 40 francs. Infos :

Loisirs Tonic, Editrégie, 24, avenue des Mousquetaires, 94420 le Plessis Trévise, tél. : (1) 45 93 72 72, fax. : (1) 45 93 30 37.

Photo ci-dessous : Voilà qui fait aussi partie de la conception de l'aviation façon ULM, non ? *Jean-Michel BELLAN*



Annulation !

Le Salon International de l'Air, le Grand prix de Paris qui devaient avoir lieu du 20 au 23 mai à l'hippodrome de Chantilly sont annulés. Qu'on se le dise…

La Rédaction

Cosy Classic en kit

Le Cosy Classic a fait sa première apparition en juillet dernier lors du rassemblement RSA de Moulins. Cet appareil est désormais disponible en version kit; développé par Cosy Europe, S.C. Aéro et Map, ce kit regroupe trois sous kits, à savoir un kit de fuselage, un kit d'ailes et d'aileron et un kit de canard qui peuvent être achetés séparément ou ensemble. L'ensemble fuselage est disponible tandis que les autres modules ailes-aileron et canard le seront au printemps de cette année. Pour de plus amples informations techniques :

MAP Sarl, Mark EZRA, La Verrerie Basse, 81140 Vaour, tél. : 63 56 38 24, fax. : 63 56 30 46.

Communiqué de presse Aviasud

« Pour une fois, cela ne sera pas de Bonnes Nouvelles dont nous parlerons, mais, en ces circonstances économiques difficiles, de notre mise en redressement judiciaire en date du 13 Décembre 1993. Nous avons délibérément fait ce choix aux fins de mettre

ADVENTURE
LE LEADER MONDIAL DU
PARAMOTEUR



ADVENTURE - Pkg Porte de la Villette - 75019 PARIS
Tél. (33) 1 48 34 74 00 • Fax (33) 1 48 34 76 24



Le Trans-Sahara Air Marathon 1994 se déroulera au Maroc au départ de Marrakech. Il se déroulera du 14 au 26 avril 1994, au lieu du 10 au 22. Ces quatre jours de décalage sont dus au ferry qui n'est pas opérationnel avant. Les pilotes qui reviendront de Bassano auront un peu plus de temps pour préparer les machines. Le parcours définitif a été concocté par Thierry CARONI, Zindine SADAOUI et Gilles FINET: 1ère étape: Marrakech - Midelt / 2ème étape: Midelt - Merzouga / 3ème étape: Merzouga - Tazzarine / 4ème étape: Tazzarine - Tata / 5ème étape : Tata - Taroudant / 6ème étape: Taroudant - Marrakech. Soit un parcours d'environ 1800km autour du Haut-Atlas, au milieu d'un cadre exceptionnel, grands moments garantis. Les véhicules d'assistance 4x4 devront se munir de bons pneux car il y aura 450kms de pistes difficiles. L'accueil réservé aux pilotes par nos amis marocains sera tout aussi exceptionnel que le cadre. Deux ULM de la fédération marocaine se sont déjà inscrits. Tarifs: pilote+ULM=9800F. Accompagnateur ou copilote=7400F. Véhicule=3800F et remorque=1000F/m linéaire (tarif ferry). Pour cette quatrième édition, Véloce 21 met en place uns structure particulière aux pilote sparamoteurs qui pourront suivre la caravane, et voler sur le parcours et aux étapes. Tarifs: pilotes+machine=7800F et accompagnateur=7400F. (véhicules et remorques au même prix). L'organisation peut fournir un 4x4 et transport avion, sur demande. A bientôt...

Véloce 21, 3, rue Lacaze, 75014 Paris, tél.: (1)45437185, fax.: (1)45429969.

notre entreprise sous la protection de la loi de 1985, qui autorise les sociétés qui en sont capables, d'effectuer leur redressement dans de bonnes conditions, en lieu et place d'une liquidation signifiant, presque toujours, leur disparition pure et simple. Rassurez-vous donc! Aviasud ne cesse pas pour autant d'exister, nous livrons nos clients, continuons nos activités, poursuivons notre développement, la digestion de coût de la mise en forme de l'Albatros a été beaucoup plus pénible que prévue. Aussi, même si elle réduira tant soit peu la marge de certains de nos fournisseurs, et obliger l'Etat à ne percevoir ce que nous lui devons qu'en plusieurs années, la solution que nous avons adoptée permet à Aviasud de continuer à servir ses clients et à faire évoluer son matériel dans l'esprit du meilleur rapport qualité/prix possible. Nous comptons, tous à Aviasud, sur vous pour nous aider à passer ce cap difficile.»

Marc MATHOT, Président Directeur Général d'Aviasud

Concernant cette affaire, il convient de noter deux points. En premier lieu, ce n'est pas la première fois que monsieur Mathot a recours à de telles pratiques. Une expérience ayant déjà été entreprise en 1987 lorsqu'il était P.D.G d'Ultralair. D'autre part, le constructeur demande un concordat, mais celui-ci sera très difficile à obtenir du fait que la société Ultralair a entrepris une action en justice à l'encontre de monsieur Marc Mathot et de la société Aviasud solidairement pour plagiat des "look" Weedhopper comparés à l'appareil X-Pair. Cette action étant directement liée sur le principe même du fond de commerce d'Aviasud, l'issue d'un bon concordat souhaitée par monsieur Marc Mathot risque d'être fort compromise.

Le Directeur de la Publication

